

**DEC121699INC**

**Décision portant nomination de Melle Fouzia BOULMEDAIS, M. Philippe CHOFFEL, M. Nicolas GIUSEPPONE, M. Jean-François LUTZ aux fonctions de sous-directrice et sous-directeurs de l'unité propre de recherche n° 22 intitulée Institut Charles Sadron**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 11975DAJ du 18 avril 2011 portant nomination de M. Régis REAU aux fonctions de directeur de l'Institut de Chimie ;

**Vu** la décision n° 08A001DSI en date du 19 décembre 2008 portant renouvellement de l'unité propre de recherche intitulée institut Charles Sadron ;

**Vu** la décision120006INC en date du 12 janvier 2012 portant nomination de M. Jean-Michel GUENET directeur de l'UPR22 du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 ;

**Vu** l'avis du Conseil de laboratoire ;

Sur proposition du directeur d'unité ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Melle Fouzia BOULMEDAIS, chargée de recherche CNRS de 1<sup>ère</sup> classe est nommée sous-directrice pour la période du 1<sup>ER</sup> mars 2012 au 31 décembre 2012;

M. Philippe CHOFFEL, ingénieur de recherche CNRS de 1<sup>ère</sup> classe,

M. Nicolas GIUSEPPONE, Professeur de 2<sup>ème</sup> classe de Strasbourg,

M. Jean-François LUTZ, directeur de recherche CNRS de 2<sup>ème</sup> classe,

Sont nommés sous-directeurs de l'unité propre de recherche intitulée Institut Charles Sadron n° 22 pour la période du 1<sup>ER</sup> mars 2012 au 31 décembre 2012.

**Article 2**

Il est mis fin, à compter du 29 février 2012 à la nomination des sous-directeurs de l'ancienne équipe de direction de l'UPR22 à savoir : M. François SCHOSSELER, M. Philippe MESINI, M. Carlos MARQUES SERRA, à l'exception de Christian GAUTHIER dont la nomination se poursuit jusqu'au 31 décembre 2012 ;

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 mai 2012

Pour le Président et par délégation,

Régis REAU